

ÉDITORIAL

Léo Purguette

La France des tracteurs contre la France des traders

● Sommes-nous à la veille du troisième mouvement social de grande ampleur auquel la Macronie sera confrontée après celui des Gilets jaunes et les grandes grèves contre la réforme des retraites ?

La mort d'Alexandra Sonac, jeune élèveuse originaire de notre région, renversée sur un barrage routier et de sa fille de 14 ans a fait l'effet d'une déflagration. Dans un monde agricole vent debout contre l'explosion du prix du gazole et des nouvelles normes environnementales qui s'appliquent en Europe sans être exigées des pays dont les producteurs sont en concurrence directe avec les nôtres, c'est le drame de trop.

La colère monte, elle est noire comme le deuil

Une nouvelle fois, le fossé entre la France des campagnes et la France des métropoles se révèle abyssal. Et la déconnexion du pouvoir macroniste avec le quotidien des catégories populaires semble irrémédiable. Les paysans français ne sont considérés que comme une variable du marché global.

C'est la France des tracteurs contre la France des traders.

Pourtant des solutions existent : aides à la transition énergétique, mise en place de normes sociales et environnementales sur les denrées importées, coefficients multiplicateurs pour empêcher les marges indues de la grande distribution...

Les agriculteurs qui ont un rôle central pour notre souveraineté alimentaire et notre santé méritent d'être entendus et considérés.

Pendant que le gouvernement y réfléchit, la colère monte. Elle est noire comme le deuil.

Agriculteurs : à la c

MOBILISATION

Une jeune agricultrice originaire de la région marseillaise et sa fille ont été mortellement renversées dans l'Ariège alors qu'elles participaient au mouvement des agriculteurs débuté jeudi dernier. Une colère qui a pris de court le gouvernement.

Tôt mardi matin la protestation a viré au drame. Une voiture a foncé sur le barrage dressé par les agriculteurs, à Pamiers, dans le département de l'Ariège, tuant sur le coup une agricultrice laitière de la région marseillaise. Sa fille de 14 ans et son mari ont été hospitalisés dans un état critique. La jeune fille a succombé à ses blessures dans la soirée. Les trois personnes présentes dans le véhicule ont été placées en garde à vue dans le cadre d'une enquête pour homicide involontaire.

Le ministre de l'Agriculture, Marc Fesneau s'est rendu sur place en fin d'après-midi, déclarant que le Premier ministre, Gabriel Attal, va apporter « une réponse rapide, d'ici la fin de la semaine sans doute ». Une affirmation qui ne satisfait pas Karine Duc, coprésidente de la Coordination rurale dans le Lot-et-Garonne. « S'ils ne veulent pas un autre mort sur la conscience, ils n'ont qu'à avancer leurs annonces, pour le respect de cette personne décédée, de nous tous, de la profession », déclare la représentante du deuxième plus important syndicat agricole.

La colère s'est propagée, des

ronds-points jusqu'à l'Assemblée en une semaine. Depuis jeudi dernier, des agriculteurs perturbent la circulation pour exprimer une colère chronique, qui enfle depuis des années. Mardi, ils étaient de nouveau sur les routes, après une réunion entre le gouvernement et les syndicats agricoles, lundi soir, qui n'a pas porté ses fruits. Et dans l'hémicycle, les questions au gouvernement ont été largement dominées par cette problématique, ce mardi (lire ci-dessous). Des échanges durant lesquels André Chassaigne, le président du groupe Communiste à l'Assemblée nationale a proposé une minute de silence en hommage de l'agricultrice décédée sur un blocage.

Crise structurelle

Après l'Occitanie, les mobilisations se multiplient dans tout le pays. Agen, Picardie, Dordogne, les agriculteurs se mobilisent et perturbent la circulation. Mardi, l'autoroute A7 a été bloquée dans les deux sens par des agriculteurs ardéchois. Les multiples revendications vont des simplifications administratives, à l'arrêt de nouvelle interdiction de pesticides et de l'augmentation du prix du gazole. Des revendications variées, preuve d'une profession en pleine crise structurelle, prise entre deux injonctions contradictoires : la viabilité écologique et le productivisme. Une autre revendication revient régulièrement : la pleine application de la loi EGAlim 2, censée obliger les industriels et les grandes surfaces à mieux payer les produits agricoles. Une loi qui, trois ans après son adoption, ne semble pas porter ses fruits. À ce jour, le gouvernement n'a apporté aucune réponse.

Paul Berger avec AFP



Les blocages comme ici sur la A64 se sont multipliés dans toute la France pour exiger des mesures afin de « sauver l'agriculture ». PHOTO JOSIANE DURRIEU.

Cette PAC qui favorise les plus gros

Revoir la politique agricole commune menée par l'Union européenne est une priorité pour garantir des revenus aux producteurs et de la qualité aux consommateurs.

Prévue dans le traité de Rome, la politique agricole commune (PAC) voit le jour en 1962 afin de relancer la production alimentaire d'un continent ravagé par la guerre, tout en assurant des revenus satisfaisants aux agriculteurs et des prix convenables aux consommateurs.

Las ! Ce qui représente aujourd'hui la première dépense de l'Union européenne ne répond plus qu'à des logiques de marché et est désormais très éloigné de ses buts originels. Le système mis en place favorise les grosses exploitations



Première dépense de l'Europe, la politique agricole commune a renié ses buts originels. PHOTO E.C.

et ne vient ni aider les petites structures, ni pousser à de la qualité.

La multiplication des traités de libre-échange a également mis en concurrence, totalement faussée, les agriculteurs français avec des producteurs aux normes et aux coûts très différents, abandonnant l'alimentation aux grands groupes de l'agroalimentaire.

D'où l'importance d'inscrire la réforme de cette politique agricole commune au programme des élections européennes qui se dérouleront en juin. Un sujet que le candidat du PCF Léon Deffontaines a pris à bras-le-corps. « Nous sommes favorables à une politique agricole commune, mais intégrant la question de l'alimentation. Une politique qui favorise la souveraineté alimentaire, la paysannerie, avec l'ouverture de nouvelles exploitations agricoles et d'élevage et la transition écologique », plaide-t-il dans son programme.

A.S.

colère s'ajoute le drame

Des exploitations viticoles provençales en tension

Exploitante viticole bio, Marie-Emma Lager vend ses récoltes à la coopérative locale. Un métier passion, dur, où le climat est le meilleur ami comme le pire cauchemar.

Avant d'aller au champ, Marie-Emma Lager s'équipe de son sécateur électrique. « Sans ça, c'est la tendinite assurée », explique-t-elle, tandis qu'elle taille les branches sèches de ses vignes, avec son oncle. Un geste que tous deux répètent sur dix hectares, soit deux mois de travail. En cette après-midi ensoleillée, le premier chantier de l'année se déroule bien pour cette exploitante viticole qui s'est installée en bio sur l'exploitation familiale il y a cinq ans. Sa récolte, elle la vend à la coopérative locale de vignerons, qui la rémunère en fonction des ventes. En 2023, elle a produit 130 tonnes de raisin, une « bonne saison », précise-t-elle, meilleure qu'il y a deux ans en tout cas.

Car, la culture de la vigne n'échappe pas aux aléas climatiques. En 2022, un gel printanier a tué une bonne partie des bourgeons et provoqué la perte de 40 % du rendement final. « Dans ces moments-là, on n'a pas le choix. C'est une année de perdu, c'est comme ça », expose laconiquement la jeune cheffe d'entreprise. En moyenne, elle se verse 700 euros par mois. C'est peu pour cette jeune maman, qui rembourse encore ses investissements. « Même si c'est dur, c'est une passion », affirme-t-elle, une vive conviction dans la voix. Cette vie sur le fil du rasoir, Marie-Emma préfère la prendre du bon côté.

Des perspectives climatiques inquiétantes

Elle espère voir aboutir une potentielle inscription de certaines de ses parcelles dans le périmètre de l'appellation d'origine contrôlée (AOC) « Côtes de Provence ». Prévue pour 2025, cette classification lui permettrait de vendre ses bouteilles deux fois plus chères. Une perspective réjouissante face à un climat de plus en plus instable, qui complique l'activité chaque année un peu plus.

La pire crainte pour un exploitant viticole ? « Une sécheresse le 15 août », s'accordent Marie-Emma et son oncle. « Ça



Marie-Emma Lager et son oncle taillent la vigne jusqu'au soir. PHOTOS THÉO COLONNA

assèche le raisin juste avant la récolte. Si le raisin n'est pas gorgé de jus, il ne vaut plus rien », expliquent-ils. Pour contrer cela, ils ont installé un système d'arrosage en goutte-à-goutte sur les vignes. « Nous on n'est pas à plaindre, on bénéficie du canal de Provence », ajoute Jean-Louis Roubeau, l'oncle de Marie-Emma. Il lui a cédé ses parcelles quand elle s'est installée et continue de l'aider depuis. Elle est la 4^e génération familiale à faire de la vigne sur ces parcelles.

Les prévisions d'une diminu-

tion du débit du canal dû au réchauffement climatique les inquiètent. « C'est sûr que quand on voit passer ces informations, ça fait froid dans le dos », admet Jean-Louis, avant de tempérer : « Avec le goutte-à-goutte, on ne consomme que peu d'eau. C'est le maraîchage et les champs de céréales qui sont les plus en danger. »

En solidarité avec les révoltés

Malgré une situation un peu plus confortable que d'autres exploitations, l'oncle et

la nièce se disent solidaires des agriculteurs en colère. « On les comprend. Certaines règles donnent l'impression de marcher sur la tête », explique Marie-Emma. Installée en bio, elle peut témoigner des règles déconnectées de la réalité du terrain : « On supprime des produits chimiques qu'on remplace par des outils. Mais pour les acheter, il faut s'endetter. » Des réglementations qui leur semblent parfois contre-productives « Les règles du bio nous obligent à traiter différemment, avec des produits agréés que l'on pulvérise jusqu'à huit fois. Cela nous fait consommer beaucoup plus de carburant », s'indigne Jean-Louis. Des pratiques qui, en fin de course, ont des répercussions tant sur l'environnement que sur les finances de l'exploitation.

P.B.

Des convois à venir sur l'A7 en Vaucluse

Après une première manifestation mardi dernier à Avignon, les agriculteurs vauclusiens se mobilisent dans la durée avec deux rassemblements. Le premier, à l'appel de la FDSEA 84, se tient ce mercredi. Le syndicat donne rendez-vous à 7h à l'échangeur autoroutier d'Orange Sud pour créer un convoi en direction de Montélimar. Un arrêt à Bollène est prévu à 8h30. Rebelote le lendemain dès 6h, à l'appel des Jeunes agriculteurs. Une opération escargot partira de l'échangeur d'Orange centre.

F.C.

« On supprime des produits chimiques qu'on remplace par des outils. Mais pour les acheter, il faut s'endetter »

Marie-Emma Lager